

**PROCÉDURE D’AFFECTATION APRÈS LA PREMIÈRE GÉNÉRALE**

*Rentrée scolaire : septembre 2024*

Votre enfant est scolarisé(e) dans un établissement à l’étranger,

hors de l’Union Européenne

**AFFECTATION EN TERMINALE GÉNÉRALE**

Vous devez vous rapprocher du Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux arrivants et des Enfants du Voyage. (C.A.S.N.A.V.)

Adresse : 40 rue des 14 et 22 juin 1962 – 97305 CAYENNE CEDEX

Téléphone : 05 94 27 21 97

* **Les résultats des tests et les notifications d’affectation seront disponibles UNIQUEMENT AU C.A.S.N.AV.**